



IMMIGRATION Canada

Regroupement familial

**Parrainage d'un époux,
d'un conjoint de fait,
d'un partenaire
conjugal ou d'un
enfant à charge, qui
réside hors du Canada**

**Partie 3 :
Directives propres au
bureau des visas**

**Bangladesh, Corée du Sud, Japon,
Maldives, Mongolie, Pakistan,
République populaire démocra-
tique de Corée, Sri Lanka et Taiwan**



Table des matières

Appendice A - Liste de contrôle

Appendice B - Certificats de police et attestations d'absence de casier judiciaire

Appendice C - Spécifications pour photographies

Appendice D - Instructions médicales

Ce guide est produit gratuitement par
Citoyenneté et Immigration Canada et ne
doit pas être vendu aux requérants.

This guide is also available in English

Appendice A

Liste de contrôle - Immigrant

Rassemblez tous les documents de la liste qui sont appropriés dans votre situation. Cochez-les (☑) sur la liste et joignez cette dernière à vos documents (avec un trombone). Les ressortissants du Pakistan doivent envoyer les **originaux** de tous leurs documents. Les ressortissants des autres pays doivent envoyer les originaux des formulaires d'immigration (les éléments 1 à 8 ci-après) et des certificats de police, et ils doivent envoyer une photocopie de tous les autres documents, à moins d'indication contraire. Si vos documents ne sont ni en français ni en anglais, envoyez une traduction légalisée (certifiée) avec une copie des documents originaux.

FORMULAIRES D'IMMIGRATION	
Assurez-vous d'avoir bien répondu à toutes les questions et d'avoir signé les formulaires. Lorsque les formulaires sont remplis, envoyez-les à votre répondant avec tous les documents à l'appui.	
Les résidents de Taiwan doivent fournir leur adresse résidentielle en caractères chinois pour que le bureau des visas puisse rapidement communiquer avec eux.	
1	Demande de résidence permanente. — Ce formulaire est rempli par vous, le demandeur principal. <input type="checkbox"/>
2	Annexe 1 — Vous-même et chacun des membres de votre famille âgés de 18 ans et plus devez remplir votre propre copie de l'Annexe 1 — Antécédents/Déclaration. <input type="checkbox"/>
3	Renseignements additionnels sur la famille — Vous-même et chacun des membres de votre famille de 18 ans et plus devez remplir votre propre copie du formulaire. <input type="checkbox"/>
4	Questionnaire de l'époux, du conjoint de fait ou du partenaire conjugal — Si votre répondant est votre époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal, remplissez le questionnaire. <input type="checkbox"/>
5	Recours aux services d'un représentant — Si vous voulez que nous fassions affaire avec un représentant qui agira en votre nom, assurez-vous de remplir et signer le formulaire <i>Recours aux services d'un représentant</i> (IMM 5476). <input type="checkbox"/>
6	Renseignements supplémentaires – Sri Lanka — Doit être rempli par les nationaux du Sri Lanka. <input type="checkbox"/>
7	Questionnaire « Éducation et expérience de travail ». — Doit être rempli par les demandeurs revendiquant des enfants à charge de 22 ans ou plus. <input type="checkbox"/>
8	Autorisation de communiquer des renseignements – Pakistan — Doit être rempli par les nationaux du Pakistan. <input type="checkbox"/>
9	<p>DOCUMENTS D'IDENTITÉ ET D'ÉTAT CIVIL <input type="checkbox"/></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous devez fournir les certificats de naissance, les certificats de baptême ou autres documents officiels confirmant les liens de parenté (y compris toutes les pages des registres de ménage) pour vous et chacun des membres de votre famille. • Si vous êtes marié, vous devez fournir un certificat de mariage. Si vous êtes divorcé, vous devez inclure les certificats de divorce définitifs; si vous êtes séparé, inclure un certificat de séparation. Si votre ex-époux ou ex-conjoint de fait est décédé, vous devez inclure le certificat de décès de votre époux ou conjoint de fait. <p>Des précisions supplémentaires concernant les documents énumérés ci-avant sont données plus bas à l'intention des ressortissants du Pakistan, de la Corée et de Taiwan.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une photocopie du certificat de citoyenneté, de la carte de résident permanent ou du visa d'immigrant de tout membre de la famille qui a le statut de citoyen canadien ou de résident permanent du Canada. • Si vous êtes engagé dans une relation conjugale (conjoint de fait ou partenaire conjugal), fournissez la preuve de cette union.

Pour les ressortissants du Pakistan : Photocopies de cartes d'identité, « Tazkira » ou « laissez-passer Shinakhti », accompagnés d'une traduction certifiée conforme en français ou en anglais. Certificats de naissance originaux pour **vous-même et votre conjoint ou conjoint de fait**, accompagnés d'une traduction certifiée conforme en français ou en anglais. Le certificat de naissance est normalement accepté si l'enregistrement s'est fait peu de temps après la naissance. Le certificat de naissance doit comporter le nom de la personne dont on a enregistré la naissance et doit avoir été délivré sur le formulaire prescrit par le représentant officiel chargé d'enregistrer les naissances dans la municipalité ou le district où l'intéressé est né. Certificat de mariage original ou « Nikah Nama » délivré par un représentant officiel chargé d'enregistrer les mariages dans le district où le mariage a eu lieu et portant le sceau du registre Nikah. Vous devez également fournir une traduction certifiée conforme en français ou en anglais. Photographies de mariage. Les requérants de religion chrétienne doivent fournir un extrait du registre des mariages ou indiquer le nom de l'église où le mariage a eu lieu. Si votre conjoint ou conjoint de fait ou vous-même avez déjà été marié, vous devez joindre les certificats de mariage antérieur, les jugements de divorce ou les certificats de décès. Les « Déclarations de divorce » ne sont pas acceptées. Aussi, **certificats d'études pour le requérant et le conjoint** tels que certificats d'études et certificats de fin d'études. Certificats de naissance originaux pour chacun des enfants dont le nom figure sur le formulaire de demande. **Les certificats de naissance délivrés tardivement ne sont pas acceptés.**



Pour les ressortissants de la Corée : Deux (2) copies certifiées et une traduction certifiée authentique en français ou anglais de votre Registre Familial (« Hojok Deungbon ») ainsi que le Registre Familial où vos noms ou ceux de vos dépendants ont pu être enlevés. (Voir note) Ce Registre doit vous être parvenu dans les 15 jours précédant la date de votre demande d'immigration. On recommande de vous procurer le Registre seulement après avoir recueilli tous vos autres documents.



Note: Si le demandeur ou dépendant a (1) un Registre Familial de succession (2) établi une branche distincte (3) si le registre a été recompilé dû à un changement permanent de domicile depuis 1962 vous devrez aussi soumettre un ancien (supprimé) registre de recensement familial pour la personne concernée.

Pour les ressortissants de Taiwan : Vous devez fournir une copie certifiée d'attestation de domicile.



10 RENSEIGNEMENTS SUR LES ENFANTS



Si vos enfants sont adoptés, vous devez inclure tous les documents liés à l'adoption et, si l'adoption a été sanctionnée conformément au droit coutumier et non par un tribunal, les preuves de la cérémonie d'adoption, par exemple, des photos. Si vous êtes séparé ou divorcé, vous devez fournir la preuve que vous avez la garde des enfants, que vous avez respecté toutes les obligations liées aux ententes de garde, et que les enfants sont libres de déménager au Canada.

Si vos enfants sont âgés de 22 ans ou plus et que vous voulez qu'ils vous accompagnent, vous devez, pour chacun de ces enfants, prouver soit

- qu'il est engagé activement dans des études à temps plein (lettre d'établissement d'enseignement, certificat scolaire, diplôme, grade, relevé de notes, bulletin), soit
- qu'il a des antécédents médicaux qui l'empêchent de subvenir à ses besoins

et que ces enfants dépendent depuis avant l'âge de 22 ans du soutien financier de l'un ou l'autre de ses parents.

Pour les ressortissants du Pakistan, les certificats d'études doivent avoir été délivrés sur le formulaire prescrit par un conseil scolaire ou un établissement d'enseignement reconnu et il doit s'agir d'originaux. Tout requérant encore aux études peut présenter un extrait certifié conforme de ses dossiers scolaires. Le numéro d'enregistrement général, la date de l'enregistrement et la date de délivrance **doivent** figurer sur chacun des certificats.

11	<p>TITRES DE VOYAGE ET PASSEPORTS</p> <p>Les passeports ou les titres de voyage pour vous-même, votre époux ou conjoint de fait et les enfants à votre charge. Veuillez inclure seulement les copies des pages où figurent le numéro de passeport, les dates de délivrance et d'expiration, votre photo, vos nom et prénom, la date et le lieu de naissance. Si vous résidez dans un pays différent de celui de votre nationalité, vous devez inclure une copie de votre visa pour le pays que vous habitez actuellement. Veuillez noter que tous les immigrants potentiels doivent être en possession d'un passeport ordinaire en cours de validité. Les passeports diplomatique, officiel ou d'affaires publiques ne sont pas valables pour demander la résidence permanente au Canada.</p>	<input type="checkbox"/>
12	<p>PREUVE DE LIENS DE PARENTÉ AVEC LE RÉPONDANT</p> <p>Si vous êtes parrainé par votre parent, vous devez fournir une preuve de ce lien, par exemple un certificat de naissance, un certificat de baptême ou tout autre document officiel où figure le nom de vos parents.</p> <p>Si vous êtes parrainé par votre époux, votre conjoint de fait ou votre partenaire conjugal, vous devez envoyer une preuve du lien qui vous unit à votre répondant comme des photos de mariage ou une preuve que vous êtes des conjoints de fait. Des lettres adressées à vous et à votre répondant, des factures de téléphone montrant des communications entre vous et votre répondant.</p> <p>Nota : Vos photos ne doivent pas être placées dans des classeurs, albums, cadres ou autres accessoires de rangement. N'envoyez pas de vidéodisques (DVD) ou de bandes vidéo ni de cartes de souhaits musicales ou autres documents semblables renfermant des pièces mécaniques ou électroniques.</p> <p>La preuve des visites que vous a rendues votre répondant, comme des billets d'avion, des cartes d'embarquement, des copies des pages du passeport de votre répondant avec les timbres d'entrée et de sortie du pays.</p> <p>Si vous êtes un partenaire conjugal, fournissez la preuve que votre relation est authentique et active et qu'elle a existé pendant au moins 12 mois avant la date de votre demande. Fournissez également des détails sur l'évolution de votre relation et produisez au moins deux déclarations solennelles de personnes au courant de votre relation et pouvant attester l'authenticité et la continuation de celle-ci.</p>	<input type="checkbox"/>
13	<p>CERTIFICATS DE POLICE ET ATTESTATIONS D'ABSENCE DE CASIER JUDICIAIRE</p> <p>Les certificats de police ou attestations d'absence de casier judiciaire pour chaque pays où vous et tout membre de votre famille ayant 18 ans ou plus avez résidé six mois ou plus, depuis l'âge de 18 ans. Vous devez joindre les originaux. Se reporter à l'appendice B pour des renseignements supplémentaires.</p>	<input type="checkbox"/>
14	<p>PREUVE DE L'EXAMEN MÉDICAL</p> <p>Joignez les copies 2 du Rapport médical- Section A signées et remises par le médecin désigné à chacun des membres de votre famille lors de l'examen médical. Veuillez vous reporter à l'appendice D pour des précisions supplémentaires.</p>	<input type="checkbox"/>
15	<p>PHOTOS</p> <p>Joignez une série de neuf (9) photos récentes de vous-même et de chacun des membres de votre famille. Conformez-vous aux directives de votre guide (voir Photos dans la section sur la façon de remplir la Demande de résidence permanente au Canada) et à celles de l'appendice C, Spécifications pour photographies.</p>	<input type="checkbox"/>

Placez tous les document dans une enveloppe et envoyez le tout à votre répondant.

Autorisation de communiquer des renseignements — Pakistan

Je, _____, autorise par la présente le Haut-commissariat du Canada à Islamabad à communiquer avec les autorités gouvernementales, y compris les autorités policières, judiciaires, étatiques et scolaires de tous les pays où moi-même et les membres de ma famille ont pu résider, afin de vérifier les renseignements fournis sur mon formulaire de demande d'immigration au Canada. J'autorise en outre le Haut-commissariat du Canada à Islamabad à communiquer avec des organisations privées, y compris les établissements d'enseignement, les banques et les employeurs à qui j'ai eu affaire, afin de vérifier les documents et les renseignements présentés à l'appui de ma demande.

J'autorise toutes ces organisations gouvernementales et privées à communiquer au Haut-commissariat du Canada à Islamabad tous les dossiers et renseignements qu'elles possèdent sur moi et les membres de ma famille dont les noms figurent sur ma demande d'immigration.

Je comprends que l'information obtenue par le Haut-commissariat du Canada servira à déterminer si je suis admissible à immigrer au Canada.

Signature du requérant : _____ Date : _____

Éducation et expérience de travail

À être complété par les demandeurs revendiquant des enfants à charge de 22 ans ou plus :

Veillez inscrire vos réponses sur une feuille(s) séparée(s) et l'a/les attacher à votre questionnaire. Faites parvenir le tout avec documentation requise à l'appui au haut commissariat du Canada, à cette adresse.
Veillez noter que tout questionnaire reçu sans documentation à l'appui sera rejeté.

Si vous fréquentez l'école en ce moment, veuillez répondre aux questions 1, 2 et 3 ci-dessous. Si vous ne fréquentez pas l'école en ce moment, veuillez répondre aux questions 2 et 3.

Les documents présentés en évidence doivent être en ordre chronologique (par date). Si vous suivez des cours, veuillez présenter une lettre de l'institution où vous étudiez présentement avec dates du début et de la fin du/des cours, la durée du /des cours, date à laquelle vous avez terminé ce/ces cours et le nombre d'heures de cours par semaine.

1. Assiduité scolaire courante

Veillez répondre aux questions suivantes avec détail et joindre la documentation requise à l'appui : certificat d'assiduité, résultats d'examen etc.

(a) nom et emplacement de l'école

(b) durée d'études à cette école

(c) nombre d'heures de cours par semaine

(d) noms des sujets étudiés

(e) date où vous devez terminer ce/ces cours

2. Assiduité scolaire passée

Veillez répondre aux questions suivantes avec le plus de détails possibles et joindre les documents à l'appui : bulletin de notes, résultats d'examens, etc.

(a) date où vous avez quitté l'école

(b) nom et emplacement de l'école

(c) dernier cycle d'étude complété ou dernier examen réussi

3. Expérience de travail

Veillez répondre aux questions suivantes avec le plus de détails possibles et joindre la documentation requise à l'appui : lettres d'emploi ou de référence, certificats d'emploi, etc.

(a) nom de ou des employeur(s)

(b) votre titre de travail

(c) date où vous avez commencé à travailler

(d) sorte de travail : plein temps ou temps partiel ?

Je certifie que l'information contenue dans ce document est exacte et factuelle. Je comprend que lorsque ce document aura été complété et signé, il fera partie intégrante de mon dossier d'immigration.

Date

Signature du Requérant



SUPPLEMENTARY INFORMATION RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

SRI LANKA

List - Liste
Number - Numéro
Date D - J M Y - A
Sri Lanka national identity card number Numéro de carte d'identité nationale du Sri Lanka

NOTE TO APPLICANT - AVIS AU REQUÉRANT

- THIS FORM MUST BE COMPLETED IN EITHER ENGLISH OR FRENCH
- CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE REMPLI EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS

1. Surname - Nom de famille		2. Given name(s) - Prénom(s)	
3. Sex - Sexe <input type="checkbox"/> Male / Homme <input type="checkbox"/> Female / Femme	4. Date of birth - Date de naissance D - J M Y - A	5. Place of birth - Lieu de naissance	
6. Civil status - État civil		7. Nationality - Nationalité	

8. FATHER - PÈRE

Name - Nom	Date of birth - Date de naissance D - J M Y - A
Address - Adresse	Place of birth - Lieu de naissance

9. MOTHER - MÈRE

Name - Nom	Date of birth - Date de naissance D - J M Y - A
Address - Adresse	Place of birth - Lieu de naissance

10. APPLICANT - REQUÉRANT

Present address - Adresse actuelle

11. Previous addresses in Sri Lanka (for the past 10 years) - Adresses antérieures à Sri Lanka (au cours des 10 dernières années)

Dates				Street and number Rue et numéro	City or town Ville ou village
From - De		To - À			
M	Y - A	M	Y - A		

12. **NOTE:** Do include on another sheet of paper, all the occupations of your brothers and sisters listed on form IMM 5406 Section C.
NOTA: Veuillez ajouter sur une feuille distincte, les occupations de vos frères et soeurs mentionnés sur le formulaire IMM 5406 Section C.

The information you provide on this document is collected under the authority of the *Immigration Act* for the purpose of conducting a security examination to determine your admissibility as an immigrant/visitor to Canada. This information will be stored in Personal Information banks number EIC PPU 225, 285, 290 and/or 295 and is protected and accessible under the provisions of the *Privacy Act*.

Les renseignements que vous fournissez dans le présent document sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'immigration* pour effectuer un examen sécuritaire en vue d'établir votre admissibilité comme immigrant / visiteur au Canada. Ces renseignements seront versés dans les fichiers de renseignements personnels EIC PPU 225, 285, 290 et/ou 295 et sont protégés et accessibles en vertu des dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Appendice B

Certificats de police ou attestations d'absence de casier judiciaire

Lorsque vous demandez un certificat de police, vous devez fournir, pour chaque personne, les documents suivants :

- une demande de certificat de police ou d'attestation d'absence de casier judiciaire dûment remplie (reportez-vous à la lettre type ci-jointe. Vous pouvez faire des photocopies de cette lettre pour chaque personne qui doit présenter une lettre ou un formulaire). Vous trouverez aussi ci-dessous des instructions plus précises selon votre pays d'origine.
- tout formulaire supplémentaire d'un pays qui figure au deuxième tableau de la section sur les **exigences sécuritaires** dans le *Guide de l'immigrant*, au besoin.
- les empreintes digitales, au besoin.

Les certificats vous seront envoyés directement. Si vous avez du mal à obtenir un certificat dans un des pays où vous avez vécu pendant six mois ou plus après avoir atteint l'âge de 18 ans, avisez-en votre répondant le plus rapidement possible. Joignez une explication écrite à votre demande et une lettre originale des autorités policières confirmant qu'elles ne délivreront pas de certificat.

Adresses et directives pour chaque pays

CANADA	<p>Les demandeurs doivent se rendre dans un poste de police local pour faire prendre leurs empreintes digitales et ensuite les envoyer à la GRC à l'adresse ci-dessous. Veuillez inclure une lettre comprenant les renseignements suivants : nom et prénom (y compris le nom de jeune fille et, s'il y a lieu, le nom écrit selon la graphie originale — en arabe, en chinois ou autre), le sexe, la date et le lieu de naissance, la nationalité et toutes les adresses (accompagnées de dates précises) au cours de votre séjour au Canada. Vous devez mentionner dans votre lettre que vous demandez à immigrer au Canada. Vous pouvez utiliser le modèle ci-joint.</p> <p><i>Les demandeurs qui habitent maintenant</i> au Canada de façon temporaire doivent se rendre dans un poste de police local pour faire prendre toutes leurs empreintes digitales, puis les envoyer à la GRC à l'adresse ci-dessous accompagnée des renseignements mentionnés dans le paragraphe précédent..</p> <p>GRC/RCMP Service de l'identification/Identification Services 1200, promenade Vanier Ottawa (Ontario) K1A 0R2 Canada</p> <p>Pour plus d'information, visitez : www.rcmp-grc.gc.ca</p>
---------------	---

CORÉE	<p>Afin que nous puissions obtenir à votre nom un certificat de police de l'administration de la police nationale coréenne, vous devez soumettre pour vous-même, votre conjoint et chacune des personnes à votre charge de 18 ans et plus, qu'elles vous accompagnent ou non au Canada, les documents suivants :</p> <p>a) deux formulaires IMM 1052 (appelés « Han Moon ») avec une photo de format passeport agrafée au coin inférieur gauche de chaque formulaire. La photo doit avoir été prise au cours des 3 derniers mois. (Au besoin, vous pouvez faire des photocopies des formulaires IMM 1052 qui sont fournis avec la trousse de demande);</p> <p>b) un formulaire « Sinwon Hwakin Johoe » auquel vous aurez agrafé la photo au coin supérieur droit (IMM 5432);</p> <p>c) un extrait du Registre de famille « Hojok Deungbon » datant de 15 jours ou moins à partir du moment où la demande est soumise;</p> <p>d) un extrait du Registre de résident « Jumin Deunglok Deungbon » datant de 15 jours ou moins à partir du moment où la demande est soumise.</p>
JAPON	<p>Personnes vivant au Japon</p> <p>Vous et toutes les personnes à votre charge de 18 ans et plus, qu'elles vous accompagnent ou non au Canada, devez obtenir des certificats de police pour la période où vous avez vécu au Japon en vous adressant à la Section de l'identité de l'Administration de la police de la préfecture, ou pour les résidents de Tokyo, à la Police Certificate Sub-section, 1st Foreign Affairs Section, Tokyo Metropolitan Police Department. Une lettre (IMM 5433) ci-jointe vous permet d'obtenir ces certificats.</p> <p>Veillez en faire autant de photocopies que nécessaire pour vous et les personnes à votre charge. Après « Dear » veuillez indiquer le nom approprié et présenter ces lettres aux autorités policières concernées. Les autorités policières vous demanderont les documents dont elles ont besoin et vous diront dans combien de temps les certificats vous seront délivrés. Dès que vous avez en main tous les certificats, vous devez nous en faire parvenir les originaux avec les autres documents relatifs à votre demande d'immigration.</p> <p>Personnes vivant hors du Japon</p> <p>Vous et toutes les personnes à votre charge de 18 ans et plus, qu'elles vous accompagnent ou non au Canada, devez communiquer avec l'ambassade ou le consulat du Japon le plus près pour obtenir des certificats de police de ce pays si vous avez résidé au Japon pendant six mois ou plus.</p>
SRI LANKA	<p>Vous devez fournir un certificat de police délivré par l'Inspecteur général, Control Criminal Registry.</p>
TAIWAN	<p>Les personnes dont le domicile est enregistré à Taipei ou à Kaohsiung doivent présenter leur demande à la police municipale. Celles dont le domicile est enregistré ailleurs doivent présenter leur demande à la police de leur comté. Les demandeurs sans attestation de domicile doivent présenter leur passeport et leur certificat de résident étranger aux quartiers généraux de la police municipale de Taipei, Section des affaires étrangères, 96 Yen Ping South Road, Taipei.</p>



Demande de certificat de police ou d'attestation d'absence de casier judiciaire et autorisation de communiquer des renseignements

À l'intention des autorités policières et des services compétents :

Citoyenneté et Immigration Canada exige de la personne dont le nom figure ci-dessous qu'elle obtienne un certificat de police **original** de tous les pays où elle a vécu pendant six mois ou plus dans les 10 dernières années. (Cette exigence ne s'applique qu'au pays où la personne a vécu **après avoir atteint l'âge de 18 ans.**) Le demandeur a fourni, dans l'encadré ci-dessous, des précisions qui pourraient vous aider à traiter la demande et il a également signé le formulaire vous autorisant à nous communiquer ces renseignements.

Veillez envoyer le certificat de police directement **au demandeur**. Si vous ne pouvez pas fournir de certificat ou d'attestation, veuillez en informer le demandeur par écrit. Merci.

Nom de famille				Prénom(s)			
Autre(s) nom(s) de famille (nom de jeune fille, nom de mariage précédent)							
Nom en caractères d'origine (p. ex.e, en persan, arabe chinois, etc.)							
Date de naissance		Jour	Mois	Année	Lieu de naissance		Sexe <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme
Citoyenneté							
Adresse actuelle (numéro, rue, ville, province, État, code postal, pays)							
De		À		Adresse résidentielle en			
Mois	Année	Mois	Année	(nom du pays)			
J'autorise les autorités policières ou les services compétents du pays ou de l'État susnommé à communiquer aux autorités canadiennes de l'Immigration des précisions sur toute condamnation antérieure au criminel qui pourrait exister.							
Signature du demandeur				Date			
				Jour		Mois	
				Année			

Section des visas
9th Floor, Allied Bank Centre
6754 Ayala Avenue
Makati, Metro Manille 1200
Philippines



Madame, Monsieur,

Nous avons examiné votre demande de résidence permanente au Canada. Afin que nous puissions poursuivre l'étude de votre demande, vous devez nous fournir un certificat de police, pour vous ainsi que pour chacun des membres de votre famille âgé de 18 ans ou plus,. Veuillez pour cela vous adresser à la Section de l'identité de l'Administration de la police de la préfecture ou, pour les habitants de Tokyo, au service Police Certificate Sub-section, 1st Foreign Affairs Section, Tokyo Metropolitan Police Department, qui tous deux vous renseigneront sur les documents nécessaires afin d'obtenir votre/vos certificats de police.

Nous vous demandons expressément d'obtenir ce/ces certificats auprès des services de police de la préfecture et de nous l'adresser joint(s) à votre formulaire de demande de résidence permanente.

あなたのカナダ永住申請に関し、ご連絡いたします。

審査のため、あなたと18才以上の御家族各人の警察証明を必要とします。つきましては、所轄の都道府県警察本部鑑識課（東京都にお住まいの方は、警視庁外事第一課、渡航証明係）に連絡し、必要書類をお問い合わせの上、この警察証明書を取得し、申請書と共に当事務所宛にお送りください。

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Section des visas



NOTE TO APPLICANT NOTE AU REQUÉRANT

This form must be completed in either English or French (block letter) and Han Mun.
Le présent formulaire doit être rempli soigneusement en anglais ou en français
(lettre moulées) et en Han Mun.

印刷形 英文 또는 佛文과 漢文으로 조심스럽게記入하시오.

File number - Numéro de référence
File number - Numéro de référence

Surname - Nom 姓			Sex - Sexe 性 別						
Given names - Prénom(s) 名									
Date and place of birth - Date et lieu de naissance 生年月日과 出生地	<table border="1"> <tr> <td>D - J</td> <td>M</td> <td>Y - A</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>			D - J	M	Y - A			
D - J	M	Y - A							
Present address - Adresse actuelle 現住所									
Name of householder and permanent address Nom du chef de famille et adresse permanente 本籍 및 戶主名									
Name of father - Nom du père 父親姓名									
Date and place of birth of father - Date et lieu de naissance du père 父親生年月日과 出生地	<table border="1"> <tr> <td>D - J</td> <td>M</td> <td>Y - A</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>			D - J	M	Y - A			
D - J	M	Y - A							
Name of mother - Nom de la mère 母親姓名									
Date and place of birth of mother - Date et lieu de naissance de la mère 母親生年月日과 出生地	<table border="1"> <tr> <td>D - J</td> <td>M</td> <td>Y - A</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>			D - J	M	Y - A			
D - J	M	Y - A							
Permanent address of father and mother - Adresse actuelle du père et de la mère 父親과母親本籍地									
Name of spouse - Nom du conjoint 配偶者姓名									
Date and place of birth of spouse - Date et lieu de naissance de la mère 配偶者生年月日과 出生地	<table border="1"> <tr> <td>D - J</td> <td>M</td> <td>Y - A</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>			D - J	M	Y - A			
D - J	M	Y - A							
Present address of spouse - Adresse actuelle du conjoint 配偶者現住所									
Name of father-in-law - Nom du beau-père 配偶者父親姓名									
Photo 3 x 4 cm	Name of mother-in-law - Nom de la belle-mère 配偶者母親姓名								
	Employment - Emploi 現勤務處住所								
	Passport number (if available) - Numéro du passeport (s'il y a lieu) 旅券番號								
	Military service number - Numéro matricule militaire 從軍番號								



신원확인조회

신원조사번호

①성명	②한글 한문 ()	③이명		3 × 4 cm 사진
⑤생년월일		④주민등록 번호		
⑥본적				
⑦원적				
⑧주소				

⑨작성일자	19 년 월 일	⑩작성자	①
-------	-------------------	------	---

기록대조

종별	유	무	확인자
전과기록			
수배기록			
행정제재자			
기타기록			

전과사실

입건			처분			비고
년월일	관서	죄명	년월일	관서	내용	

지명수배사실

공조번호				수배대호					
경찰국	년월일	작성번호	죄란번호	경찰서	년월일	수배번호	사건번호	죄명	확인자

※ 기재요령

- 1항 ~ 10항까지만 기재

Appendice C

Spécifications pour photographies

Notes au demandeur

APPORTEZ CECI CHEZ LE PHOTOGRAPHE

- Les photographies requises pour l'immigration **sont différentes** des photos passeport.
- Assurez-vous de fournir le nombre de photographies spécifié dans la **Liste de contrôle**.

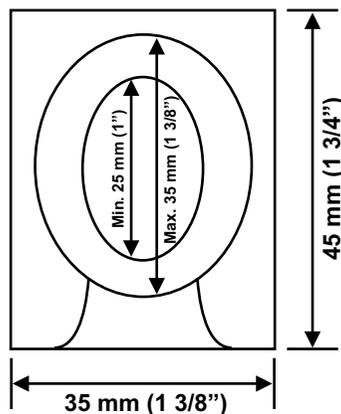
Notes au photographe

Les photographies doivent :

- montrer une vue de face complète de la tête et des épaules, la figure étant centrée au centre de la photo;
- avoir un **arrière-plan uni, blanc**;
- être identiques (en noir et blanc ou couleur), reproduites à partir du même négatif sans retouches ou exposées en même temps par image composite ou chambre multi-objectifs.

Les photographies doivent :

- mesurer entre 25 mm et 35 mm du menton au sommet de la tête;
- avoir 35 mm x 45 mm de dimension finie.



Appendice D

Instructions médicales

Les instructions ci-dessous ne s'appliquent qu'aux personnes

- qui sont membres de la catégorie du regroupement familial, plus précisément l'**époux**, le **conjoint de fait**, le **partenaire conjugal** ou l'**enfant à charge** du répondant et dont la demande de résidence permanente est traitée dans un bureau canadien des visas;
- qui sont des membres de leur famille.

Si vous n'êtes pas l'une des personnes désignées ci-dessus, **NE** remplissez **PAS** ce formulaire. Si vous le faites, les résultats de votre examen médical ne seront pas valides et vous aurez à subir de nouveau cet examen, en plus d'acquitter les frais qui l'accompagnent. Si vous êtes citoyen ou résident permanent du Canada, vous n'êtes pas tenus de subir l'examen médical.

Si vous êtes l'une des personnes désignées ci-dessus, vous-même et chacun des membres de votre famille, s'il y a lieu, devez remplir votre propre copie de cette feuille d'instructions. Faites suffisamment de photocopies pour répondre à vos besoins, avant de commencer à remplir les cases ci-dessous.

1. Personne à examiner

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance

Jour	Mois	Année
/	/	

Pays de naissance

Sexe

Homme

Femme

Lien avec le répondant

Époux

Partenaire conjugal

Conjoint de fait

Enfant à charge

Adresse*

Numéro de téléphone

2. Demandeur principal, si différent de la personne en 1.

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance

Jour	Mois	Année
/	/	

Adresse*

3. Bureau des visas chargé de traiter le dossier

*Si vous résidez en Chine, il importe que vous donniez votre adresse tant en pinyin qu'en français pour nous permettre de communiquer avec vous si nous avons besoin de renseignements médicaux supplémentaires.

Prenez un rendez-vous avec l'un des médecins (appelés aussi médecins désignés — MD) figurant sur la liste jointe. Le MD aura besoin de l'Appendice D pour remplir les formulaires médicaux voulus pour vous-même et tous les membres de votre famille tenus de subir l'examen médical. L'un de ces formulaires, le *Rapport médical — Section A* (IMM 1017 DCF), servira à joindre le dossier médical au dossier d'immigration.

Lorsque les membres de votre famille (s'il y a lieu) ou vous-même vous présentez à votre examen médical, ayez sur vous le présent formulaire dûment rempli pour chaque personne. Si vous ne l'avez pas sur vous ou si les cases de l'Appendice D ne sont pas bien remplies, le MD ne sera pas en mesure de remplir le formulaire IMM 1017 DCF et notre Bureau médical régional (BMR) ne pourra pas étudier les résultats de votre examen médical, ce qui empêchera le traitement de votre demande.

Si vous remettez, pour vous-même et pour chacun des membres de votre famille, un Appendice D bien rempli, le MD remplira alors les formulaires médicaux voulus et les enverra à notre BMR.

Le MD vous remettra la seconde copie du formulaire IMM 1017 DCF attestant que vous avez bien subi l'examen. Vous devrez envoyer cette copie à votre répondant avec votre demande d'immigration. Ce formulaire est très important pour que nous puissions joindre votre dossier médical au dossier de l'immigration. Aucune photocopie n'est acceptée. Si vous la perdez, vous ne pourrez en obtenir un duplicata; vous serez obligé de subir de nouveau l'examen médical et d'acquitter les frais qui l'accompagnent.

La personne examinée par le médecin ou, si cette personne est un mineur, l'un des deux parents ou le tuteur pourrait se voir demander de signer le formulaire IMM 1017 DCF.

En plus de l'Appendice D, les membres de votre famille et vous-même devez vous assurer d'avoir ce qui suit sur vous :

- votre passeport et celui de chaque membre de votre famille (s'il y a lieu), plus une photocopie de la page des données biographiques de chaque passeport. Si l'un des passeports n'est pas à votre disposition, ayez sur vous une pièce d'identité officielle comportant la photographie et la date de naissance de la personne en question;
- les paires de lunettes ou les lentilles cornéennes de chaque membre de la famille, si vous en portez;
- tous les rapports médicaux antérieurs, s'il y a lieu. Vous devez mentionner au médecin examinateur toute maladie, tout problème médical présent ou passé, et lui fournir toutes les pièces à l'appui, tels des bilans de santé, des traitements, des ordonnances, etc.;
- cinq photos récentes, prises dans les six mois précédant la date de l'examen, et, s'il y a lieu⁽¹⁾, un négatif de vous-même et des membres de votre famille (voir l'Appendice C pour les spécifications concernant les photos).

⁽¹⁾ Les personnes vivant au Bhoutan, en Inde, au Nepal, au Pakistan, aux Philippines, au Sri Lanka et au Vietnam doivent fournir un négatif en plus des cinq photos.

Nous ferons l'examen de vos résultats médicaux pour déterminer s'il y aurait une raison médicale quelconque qui vous empêcherait, vous ou les membres de votre famille, à immigrer au Canada.

Le MD vous demandera, à vous-même et aux membres de votre famille, de remplir et de signer, en sa présence, votre propre copie du Rapport médical — Section B (formulaire IMM 5419). Il procédera ensuite à l'examen, lequel comprend : un examen physique complet de chaque membre de la famille; une radiographie pulmonaire et un rapport du radiologue pour chaque membre âgé de 11 ans ou plus; une analyse du sang pour chaque membre âgé de 15 ans ou plus; une analyse d'urine pour chaque membre âgé de 5 ans ou plus; une analyse de la séropositivité au sida pour chaque membre âgé de 15 ans ou plus, ainsi que pour tout enfant ayant eu une transfusion de sang ou de produits du sang, ou qui aurait une mère séropositive.

Si vos résultats médicaux sont satisfaisants, ils sont valides pour une durée d'un an à compter de la date d'examen. En conséquence, vous devriez vous arranger pour que la date de votre examen médical précède d'aussi près que possible la date où vous enverrez votre demande d'immigration à votre répondant.

Si le traitement de votre demande de résidence permanente est retardé et que nous ne pouvons rendre une décision concernant celle-ci avant que vos examens médicaux ne soient périmés, il vous faudra subir de nouveau l'examen médical.

LISTE DES MÉDECINS DÉSIGNÉS (MD)

<http://www.cic.gc.ca/francais/contacts/medecins.html>